

STRATEGIE NATIONALE DU PROGRAMME COMDEKS



**DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET
GESTION DES CONNAISSANCES POUR
L'INITIATIVE SATOYAMA AU NIGER**

Rapport final

Novembre 2013

Sommaire

RESUME EXECUTIF.....	4
I. SECTEUR PRIORITAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET LA GESTION DES CONNAISSANCES POUR L'INITIATIVE SATOYAMA AU NIGER.....	7
1.1. Identification du paysage	7
1.2. Historique du paysage.....	8
1.3. Ressources biologiques	8
1.4. Relief.....	9
1.5. Climat et pluviométrie.....	10
II. ANALYSE DE LA SITUATION SOCIO-ECOLOGIQUE DU PAYSAGE.....	11
2.1. Sols.....	11
2.2. Ressources végétales.....	11
2.3. Ressources pastorales	12
2.4. Ressources halieutiques	13
2.5. Ressources en eau	13
2.6. Caractéristiques socioéconomiques et facteurs de production.....	14
2.6.1. Principales activités économiques	15
2.6.2. Acteurs de la gestion de l'écosystème de Tabalak.....	17
2.6.3. Les attentes des acteurs	18
III. STRATEGIE PAYSAGE.....	20
3.1. Vision	20
3.2. Les produits du programme et les indicateurs.....	20
3.3. Typologie des projets à base communautaire qui peuvent être financés	21
3.3.1. Exemple des projets éligibles	21
3.3.2. Critères de choix des projets	22
IV. PLAN DE SUIVI ET EVALUATION DU PROGRAMME	23
V. PLAN DE GESTION DES CONNAISSANCES	24
Annexe 1 : Matrice du programme pays.....	26
Annexe 2 : Indicateurs de progrès.....	29



Annexe 3 : Bibliographie.....	31
Annexe 4 : Principales caractéristiques climatiques du paysage	32
Annexe 5 : Caractéristiques socio-économique des ménages	33
Annexe 6 : Contribution économique de la pêche et de la capture	33
Annexe 7 : Partenaires au développement de Tabalak	34
Annexe 8 : Bassin versant de la mare de Tabalak	35
Annexe 9 : Villages du bassin versant de la mare de Tabalak	36
Annexe 10 : Schéma simplifié du fonctionnement actuel du paysage	38
Annexe 11 : Quelques images de la mare de Tabalak.....	39
Annexe 12 : Quelques images des entretiens communautaires.....	41

RESUME EXECUTIF

En juin 2011, le PNUD a lancé le projet de Développement Communautaire et de Gestion des Connaissances (COMDEKS) en partenariat avec le ministère de l'Environnement du Japon (MOEJ), le Secrétariat de la Convention sur la Biodiversité (SCDB) et l'Université des Nations Unies (UNU). Le programme COMDEKS entre dans le cadre de l'Initiative Satoyama, qui a été adoptée en octobre 2010 à la 10^{ème} Conférence des Partis (COP10) de la Convention sur la Biodiversité (CDB).

L'objectif principal du programme est de développer une bonne gestion durable de la biodiversité et des activités durables de subsistance avec les communautés locales dans les paysages de production socio-écologique pour maintenir, reconstruire et revitaliser les paysages, en conformité avec les cinq perspectives suivantes de l'Initiative Satoyama à savoir : (i) l'utilisation des ressources dans les limites de la capacité de charge et de la résilience de l'environnement ; (ii) l'utilisation cyclique des ressources naturelles ; (iii) la reconnaissance de la valeur et de l'importance des traditions et des cultures locales ; (iv) la gestion des ressources naturelles par les différentes entités participantes et coopérantes et (v) les contributions aux activités socio-économiques locales.

Le programme se concentre principalement sur le soutien et la coordination d'actions concrètes à la base en fournissant un financement à petite échelle pour les projets communautaires locaux dans des paysages prioritaires donnés, pour atteindre des impacts à l'échelle du paysage dans les pays en développement. Les enseignements tirés des actions sur le terrain seront par la suite analysés et diffusés pour être répliquer dans d'autres parties du monde. Le mécanisme d'exécution actuel du Programme de Micro-financement (PMF/FEM) du PNUD sera utilisé pour livrer le financement à petite échelle aux communautés dans les pays sélectionnés. La sélection et la mise en œuvre de projets communautaires dans chaque pays seront guidées par une stratégie nationale du programme COMDEKS.

L'élaboration de la stratégie nationale du programme COMDEKS national est basée sur un processus de gestion collaborative adaptative alimenté par les désirs et les perceptions de tous les acteurs majeurs dans le paysage. Les étapes de la gestion collaborative comprennent : 1) l'établissement d'une situation de référence, 2) l'élaboration d'une stratégie d'action pour le changement, 3) le choix des indicateurs pour le suivi des progrès vers la réalisation des résultats escomptés dans la stratégie, 4) le suivi et l'apprentissage de la manière dont le paysage vers les résultats escomptés, et 5) l'adaptation de la stratégie de gestion pour refléter les changements dans le paysage et dans les besoins des personnes qui y vivent.

En juin 2013, le Niger a été présélectionné pour faire partie de l'initiative Satoyama et a été



appelé à élaborer sa stratégie nationale pour le programme COMDEKS.

C'est dans ce cadre que la mare de Tabalak, d'une superficie de 3557 ha et située dans la région de Tahoua a été choisie pour faire l'objet de la mise en œuvre du programme. La mare de Tabalak fait partie des 12 écosystèmes humides que le Niger a inscrit comme sites Ramsar ou zones humides d'importance internationale. Plusieurs études ont démontré l'importance de cette mare pour d'une part les populations locales grâce aux activités de production qu'elles mènent autour, d'autre part pour les Oiseaux Migrateurs du Paléarctique Occidental qui transitent par cette mare lors de leur descente de l'Europe vers l'Afrique australe ou au retour. Cependant, la mare et son environnement sont aujourd'hui exposés à une dégradation accélérée de leurs ressources à cause des pressions humaines et climatiques. Une dizaine de projets interviennent déjà dans cette zone de Tabalak pour inverser la tendance à la dégradation des ressources du paysage.

Le présent programme qui comporte quatre (4) produits contribuera à l'atteinte des politiques nationales telles que la Stratégie Nationale sur la Biodiversité (SNDB) et la Stratégie pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et le Développement Agricole Durable (SSAN/DAD) dite « Initiative 3N ».

Les organisations non-gouvernementales (ONG) et les organisations communautaires de base (OCB) locales et nationales sont chargées d'élaborer des projets ou microprojets pour atteindre les produits du Programme. Le PMF/FEM Niger recevra 280 000 USD pour accorder les subventions aux ONG et OCB conformément ses lignes directives pour la mise du programme national COMDEKS.

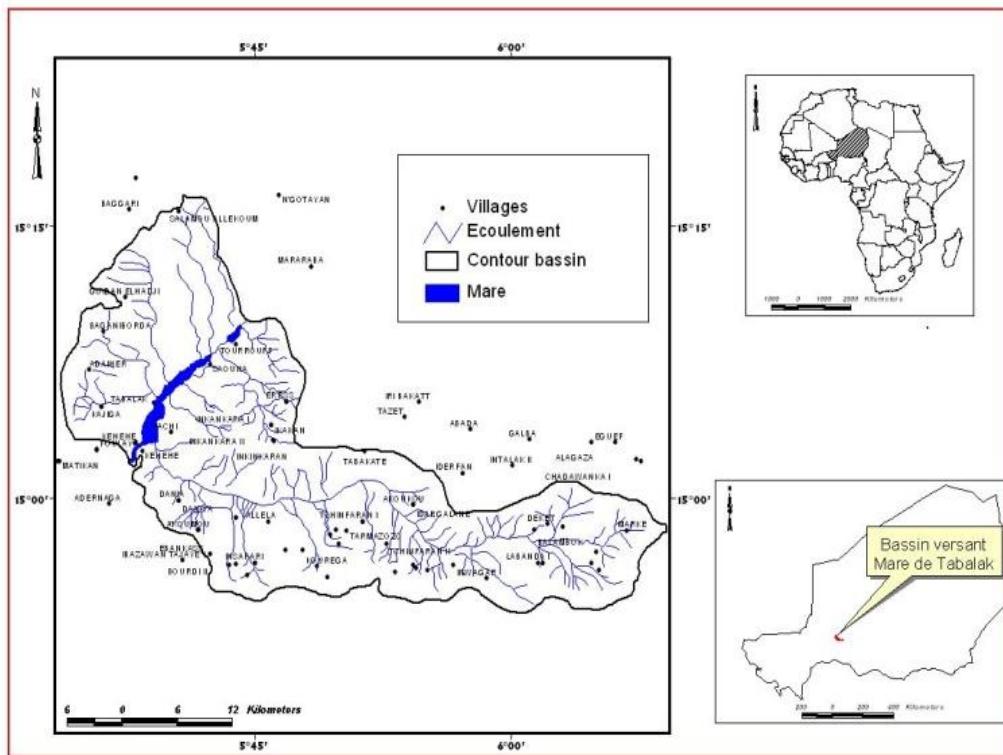


Figure 1 : Situation de la mare de Tabalak

I. SECTEUR PRIORITAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET LA GESTION DES CONNAISSANCES POUR L'INITIATIVE SATOYAMA AU NIGER

1.1. Identification du paysage

Le paysage socio-écologique choisi dans le cadre du projet COMDEKS au Niger est le complexe de la mare de Tabalak (Figure 1). La mare de Tabalak est située dans la zone de transition entre la partie agricole et la partie pastorale du Niger.

Cette mare est située dans une zone climatique de transition entre le Sahara au Nord et le Sahel au Sud et comprise entre les isohyètes 200 et 400 mm, la mare de Tabalak est une des plus importantes mares intérieures du Niger. C'est un espace sensible à la fois aux fluctuations climatiques et aux impacts anthropiques.

La mare de Tabalak a été inscrite sur la liste RAMSAR des zones humides d'importance internationale en septembre 2005. C'est une mare d'eau douce au régime permanent à semi-permanent. La mare est entourée par un cordon de dunes de sable mouvant surtout dans la partie Nord et Nord-Est. Plus au Sud et au Sud-Ouest elle est bordée par un plateau de faible altitude.

De part sa position géo-climatique, au milieu d'une zone aride, la mare de Tabalak est une zone humide qui joue un rôle important dans le maintien de la diversité biologique et contribue de manière substantielle au développement des activités socio-économiques des populations locales qui y tirent l'essentiel de leurs ressources vitales à travers l'agriculture, l'élevage et la pêche.

Le plan d'eau de la mare longe la route de l'uranium (Route Tahoua-Arlit) sur une dizaine de kilomètres, du village de Kéhéhé à celui de Tsaouna en passant par Tabalak. La mare est à cinquante (50) km de la ville de Tahoua, autour des coordonnées géographiques 15°05' de latitude Nord et 05°39' de longitude Est. L'altitude moyenne est de 395 m. La superficie du plan d'eau varie selon les saisons (de 50 ha



à près de 1000 ha avec une profondeur moyenne de 2 m.

Figure 2: Image satellite de la mare de Tabalak (Etude GRN, 2009)

Le bassin versant de la mare fait partie de la zone des plateaux de l'Ader-Doutchi-Maggia. L'altitude moyenne du bassin est comprise entre 300 et 500 m avec un point culminant atteignant 746 mètres. La superficie du bassin versant est estimée à 355698.9 Ha soit environ 3557 km².

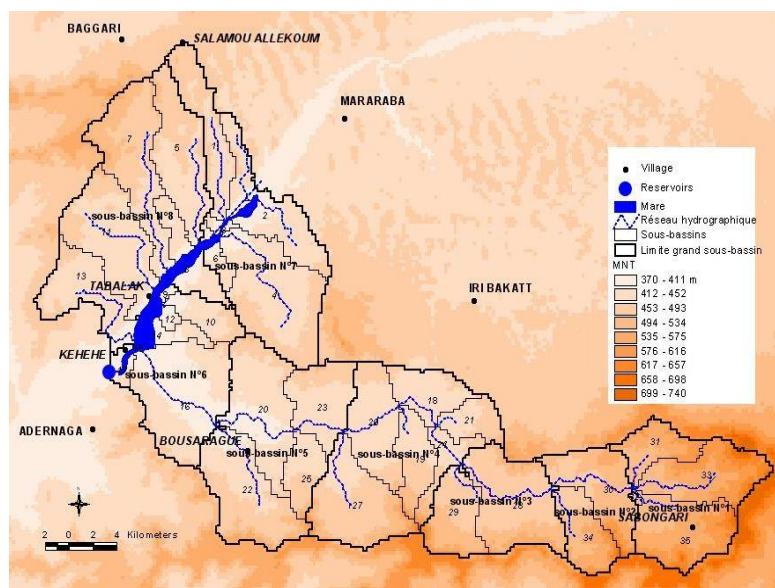


Figure 3: Bassin versant de la mare de Tabalak

1.2. Historique du paysage

Selon plusieurs sources (Greigert, 1966 et Koroney, 1988), jusqu'en 1950, l'emplacement actuel de la mare de Tabalak n'était qu'une vaste étendue marécageuse boisée peuplée d'*Acacia nilotica* et *Balanites aegyptiaca*, qui s'asséchait 2 à 3 mois après la saison des pluies. La mare est devenue permanente entre 1945 et 1953, à la suite de la destruction d'un seuil naturel sur le kori Ibbaga. Le village de Tabalak a été créé en 1974. Au début, la population était essentiellement composée de Touaregs éleveurs, qui profitait de l'eau et du pâturage de la mare. La présence de poissons dans la mare a attiré les pêcheurs haoussas qui se sont installés. Par la suite, les autorités politiques ont installé des populations sinistrées de la grande sécheresse de 1983 – 1984 et leur ont distribué des terres irrigables autour de la mare.

Sur le plan administratif, la mare de Tabalak est essentiellement située dans la Commune rurale de Tabalak, Département d'Abalak dans la Région de Tahoua. Mais le bassin versant de la mare intègre également des terroirs des Communes de Kalfou et de Keita.

1.3. Ressources biologiques

La diversité biologique végétale est composée par des centaines d'espèces végétales herbeuses dont *Cenchrus bifloris*, *Aristida spp*, *Echinochloa spp*, *Solanum nigrum*, *brachiaria spp*, *Typha australis*, et ligneuses locales et exotiques comme *Acacia nilotica*, *Acacia*

raddiana, Bauhinia rufesens et Bauhinia reticulatum, Acacia albida, Balanites aegyptiaca, Eucalyptus camaldulensis, Prosopis juliflora, etc.

La végétation naturelle et les plantations offrent à Tabalak un paysage verdoyant et remarquablement beau au milieu d'un paysage aride.

La diversité biologique animale est caractérisée par plusieurs espèces de faune notamment les oiseaux d'eau migrateurs et sédentaires qui se comptent par centaines. Les principales espèces recensées sont les échassiers, les limicoles et les canards. C'est une zone de transition très importante pour les oiseaux d'eau comme la grue couronnée (*Blearia pavonica*) rare dans les autres régions du pays mais régulièrement observée sur la mare de Tabalak. C'est ainsi qu'il a été observé 43 individus en 1992, 5 individus en 1999, 9 individus en 2000 et 100 individus en 2001 (DFPP, 2001).

La faune aquatique est composée de crustacées, de batraciens (crapauds, grenouilles) et de poissons dont *Clarias lasera* introduite depuis 1965, *Lates nilotica* et *Tilapia niloticus* récemment introduites.

Les mammifères y sont représentés par les petits rongeurs : rats, écureuil, hérissons, souris et gerboises.

La microflore du paysage est jusque là peu connue.

1.4. Relief

Le paysage est caractérisé par différents types de milieux : plateaux, bas-fonds et dunes de sable.

La zone des plateaux : c'est une unité dégradée de sols latéritiques. Ils constituent des zones de pâturage, d'exploitation forestière et latéritique. C'est de là que commencent l'accumulation des eaux de ruissellement. Les superficies des plateaux sont stationnaires dans le temps.

La zone des dunes de sable : Les dunes vives constituent la phase ultime de dégradation des sols caractérisée par la quasi inexistence de la végétation ligneuse et une forte exposition à l'érosion éolienne. Cependant, on remarque par endroits des plantes vivaces appétées par le cheptel (*Cenchrus biflorus, Eragrostis tremula*, ec.).

La zone des glacis : C'est la zone comprise entre les dunes et la vallée. Elle est caractérisée par une végétation ligneuse de peuplement important de *Balanites aegyptica, Prosopis juliflora*, etc. soumise à une exploitation incontrôlée pour l'approvisionnement en bois d'énergie, bois d'œuvre et de service des villages. La dégradation des talus favorise le développement du système de ravinement qui accentue le phénomène d'ensablement de la mare.

La zone des bas fonds : elle est constituée par la mare, les sols autour de la mare et les koris. La mare constitue « le poumon du paysage ». C'est autour d'elle que sont pratiquées les

activités de maraîchage, de pêche, de pâturage et d'abreuvement des animaux. Les bas fonds sont situés autour du plan d'eau et certains koris. Cette unité est fortement utilisée pour les cultures irriguées grâce à la disponibilité en eau et à sa potentialité agricole. Les koris sont les cours d'eau qui acheminent les eaux de ruissellement vers la mare. Ce sont des manifestations de l'érosion hydrique. Ils prennent naissance à partir des plateaux et traversent d'autres unités avant de se jeter dans la mare où ils drainent une importante quantité d'eau et des éléments solides (sable et débris de végétaux et des plantes envahissantes).

Tableau 1: Superficies des unités morphologiques du bassin versant de Tabalak

Unités	Superficies (Ha)
Bas-fond	20116.6
Butte	747.5
Dune-vive	1205.8
Glacis	263452.6
Kori	19596.6
Mare	1568.3
Sommet plateau	4557.3
Talus rocheux	44454.4
TOTAL BV	355698.9

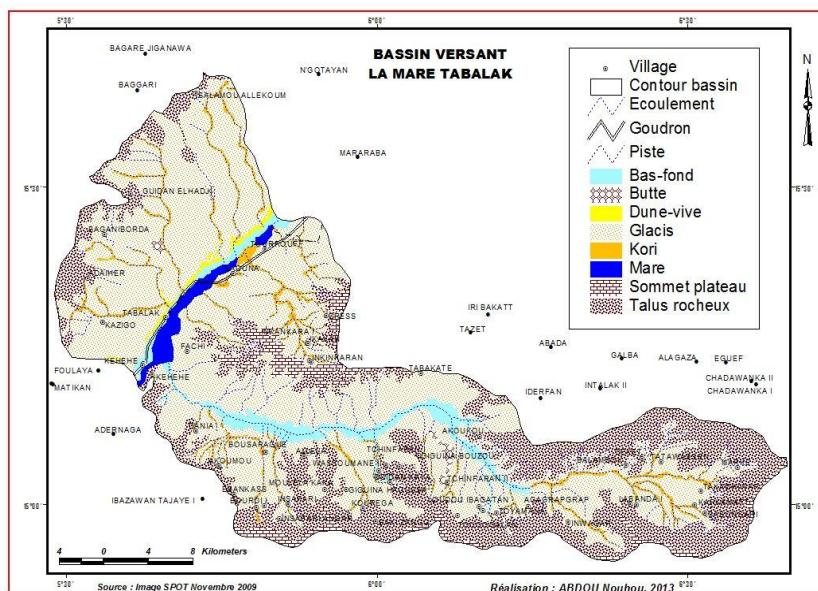


Figure 4: Unités morphologiques du bassin versant de la mare de Tabalak

1.5. Climat et pluviométrie

Le climat de la zone est de type sahéro-saharien, caractérisé par deux (02) principales saisons: une longue saison sèche de 8 mois (d'octobre à mai) et une courte saison de pluies qui dure quatre (4) mois (de juin à septembre), caractérisée par la Mousson, un vent chaud et humide. C'est durant cette période que la mare se remplit grâce au ruissellement des eaux de pluies provenant de ses différents sous-bassins versants.

Les températures moyennes annuelles en cours dans la zone se situent entre 20°C et 34°C mais elles peuvent descendre à 8° en février et peuvent remonter à 42° en avril et mai.

La pluviométrie est caractérisée par son irrégularité et sa mauvaise répartition dans le temps et dans l'espace (511,5 mm en 1994, contre à 167 mm en 2004). Les relevés pluviométriques et climatiques sont en annexe.

II. ANALYSE DE LA SITUATION SOCIO-ECOLOGIQUE DU PAYSAGE

2.1. Sols

La zone du paysage fait partie du bassin sédimentaire des Illuminden. Les différents types de sols rencontrés se classent en deux grandes unités pédologiques : (i) les sols sur alluvions, autour de la mare et dans les bas-fonds ; et (ii) les sols ferrugineux tropicaux sur dépôts éoliens ou latéritiques. Les sols du paysage contiennent un faible taux de matières organiques. Ils sont soumis à un appauvrissement continu dû aux effets conjugués du climat et de l'occupation des terres (pratiques agricoles par le défrichement et la coupe d'arbres).

Les principaux facteurs de dégradation des terres sont :

- Les sécheresses répétitives ;
- Les vents violents ;
- Les pratiques culturelles et pastorales inappropriées;
- La disparition de la jachère
- La dégradation du couvert végétal.

Les impacts des facteurs climatiques et ceux liés aux utilisations des terres sont :

- La baisse de la fertilité des sols ;
- L'apparition des ravins et l'élargissement des koris ;
- L'ensablement de la mare ;
- La colonisation par les plantes envahissantes.

L'apparition des dunes de sable.

2.2. Ressources végétales

Les formations végétales caractéristiques de la commune rurale de Tabalak sont les steppes arbustives épineuses et herbeuses. Les espèces ligneuses essentiellement présentes sont *Acacia nilotica*, *Balanites egyptiaca*, *Acacia raddiana*, *Acacia seyal*, *Ziziphus mauritiana* et *Acacia albida*. A côté de la végétation naturelle, on retrouve des espèces exotiques comme *Prosopis juliflora*, *Eucalyptus camaldulensis* et *Azadirachta indica*.

Les communautés et acteurs locaux témoignent de la dégradation avancée de tout l'écosystème. L'étendue du couvert végétal et de la biodiversité végétale en générale est en nette régression. Les ligneux nécessaires pour assurer les besoins énergétiques et même alimentaires de la population disparaissent progressivement.

La population de Tabalak a relevé durant les focus groups la quasi-disparition des espèces ligneuses comme *Piliostigma reticulatum*, *Combretum glutinosum* et des espèces herbacées comme *Echinocloa colonum*, *Citrullus lanatus* et *Cassia tora*.

Les observations les plus marquantes faites par les populations locales au cours des dernières années est l'expansion de *Prosopis juliflora* surtout au niveau des écosystèmes

subjacents de la mare où se pratique le maraîchage. Cette occupation a pour conséquence la compétition avec les autres espèces végétales, la diminution de la rentabilité des cultures et la production d'épines dangereuses pour les hommes et les animaux. Aussi, la prolifération des plantes envahissantes comme *Typha domingensis* et *Cyperus sp* semble prendre de l'ampleur.

Le prélèvement du bois de service et d'énergie, le surpâturage, les défrichements agricoles et les sécheresses sont considérés comme étant les principales causes de régression des ressources végétales du paysage. Les conséquences qui en découlent sont la disparition et/la raréfaction de certaines espèces végétales à usages multiples (comme *Faidherbia albida*), l'exposition des terres agricoles à différentes formes d'érosions, la dégradation des parcours pastoraux, le phénomène des dunes de sable, etc.

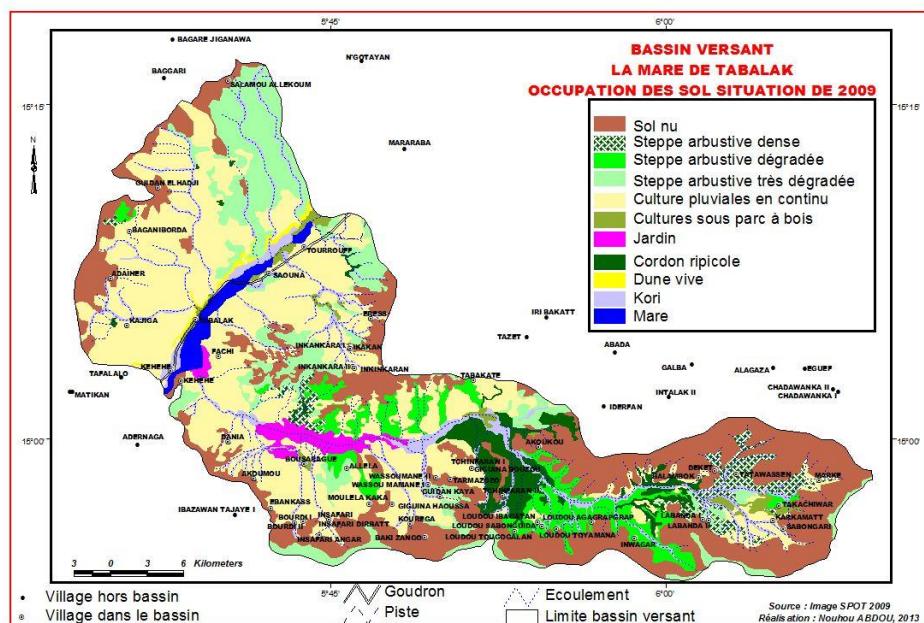


Figure 5 : Unités d'occupation des sols du bassin versant de la mare de Tabalak

2.3. Ressources pastorales

Les espèces fourragères constituent une ressource essentielle pour l'élevage, qui reste la première activité humaine dans la commune. La plupart des habitants des villages considèrent que cette ressource est en régression. Les facteurs de régression de ces ressources pastorales, unanimement cités, sont la baisse de la pluviométrie, le surpâturage, l'expansion des espèces proliférantes non appétées (*Sida cordifolia*, *Percularia tomentosa*), le phénomène d'ensablement des terres (apparition des dunes de sable), la régression des superficies des parcours au dépend des champs. Plusieurs cas de conflits non violents sont enregistrés suite au débordement des animaux sur les champs ou parcelles de cultures d'une

part, ou à l’empiétement des champs de cultures sur les couloirs de passage des animaux, d’autre part.

2.4. Ressources halieutiques

La pêche est l’activité principale autour de la mare. Elle procure des revenus substantiels aux populations riveraines. En outre, le poisson produit contribue à l’amélioration de l’alimentation.

Les principales espèces de poissons rencontrées sont *Oreochromis niloticus* ou Carpes, *Lates niloticus* et *Heterobranchus bidorsalis* ou Silures. La production piscicole est estimée à plusieurs centaines de tonnes par an. Cette année (2013) par exemple, en 5 mois de pêche il a été produit 291 tonnes de poissons (Carpes, *Lates* et ou Silures), pour un coût d’environ 73 millions de FCFA. A titre illustratif, le kilogramme du *Lates* est de 600 FCFA à Tabalak, 750 FCFA à Tahoua et 1 250 FCFA à Niamey.

Le poisson frais est vendu sur les marchés locaux, à Tahoua et Agadez. Faute d’infrastructures de conservation, le poisson frais non vendu est fumé, frit ou séché pour être exporté vers le Nigeria.

La demande en poisson a considérablement augmenté depuis 2000. Cette situation accrue a entraîné une surpêche avec pour conséquences la capture des poissons juvéniles.

Les principaux facteurs de dégradation des ressources halieutiques de la mare sont :

- L’ensablement;
- L’envahissement de la mare par les plantes aquatiques et les épineux ;
- Les sécheresses répétitives ;
- La baisse de la pluviométrie ;
- Les températures élevées ;
- La surexploitation (surpêche) ;
- L’utilisation des engins de pêches prohibés.

Tous ces facteurs entraînent la baisse de la profondeur de la mare, l’assèchement partiel ou total de la mare avec comme conséquences la disparition de certaines espèces et la perte des géniteurs et alevins. Les espèces de poissons en dépeuplement sont *Auchenoglanis occidentalis* et *Bagrus bayad*.

L’exploitation des ressources halieutiques dans la mare est conditionnée à la détention d’un permis de pêche, au paiement d’une patente et à l’appartenance à l’une des coopératives locales. Les espèces qui font l’objet d’ensemencement des poissons sont *Lates*, *Bagrus* et *Carpe*.

2.5. Ressources en eau

Les moyens de subsistance des populations du bassin de la mare sont fortement tributaires de l’état de la mare. La baisse de la pluviométrie et de la sécheresse entraînent à une

diminution des niveaux de remplissage en eau de la mare et des nappes phréatiques, voire à un tarissement plus rapide de la mare en fin de la saison sèche (mois de mai) du fait de l'évaporation, l'infiltration, des prélèvements agricoles et de l'abreuvement du Cheptel.

L'augmentation de la fréquence de ces assèchements ces dernières années est perçue par les populations comme étant une menace pour l'existence de la mare et constitue une préoccupation pour toutes les catégories sociales.

L'eau amenée par les Koris durant la saison des pluies peut transporter de grandes quantités de sable. Les communautés locales observent ainsi une augmentation de la superficie de la mare et une diminution de sa profondeur. Un indicateur majeur de ce changement est lié au fait que les pêcheurs peuvent maintenant traverser la mare à pied en de nombreux endroits pourtant inaccessibles il y a 10-15 ans.

La diminution du volume d'eau dans la mare engendre à une baisse de toutes les activités du bassin car les productions maraîchères et piscicoles sont intimement liées au niveau du plan d'eau.

Les inondations entraînent aussi à une diminution des revenus agricoles due à la perte des cultures par pourrissement lors de submersions prolongées des champs et périmètres par les eaux de crues.

Certains acteurs locaux émettent l'hypothèse que la variabilité au niveau de la qualité et de la quantité d'eau pourrait déjà avoir un impact sur les oiseaux migrateurs.

2.6. Caractéristiques socioéconomiques et facteurs de production

La population totale du bassin versant de la mare de Tabalak est estimée à 41 958 habitants dont 52% d'hommes et 48% de femmes (INS, 2001 et PDC Tabalak, 2010), dont près de 3 500 vivent autour de la mare.

Il ressort des entretiens réalisés avec les leaders communautaires que les populations des villages enquêtés se repartissent en quatre groupes socio-économiques: les très pauvres, les pauvres, les moyens et les plus nantis. Les principaux critères de richesses qui différencient ces catégories socio-économiques sont : la taille des ménages, la superficie des champs cultivés, la possession des terres, du bétail et les équipements agricoles. Ainsi, dans notre zone d'étude la répartition de ces groupes socio économiques fait apparaître que les très pauvres et les pauvres constituent 71% de la population alors que les moyens et les nantis ne représentent que 29 %.

Par rapport à la taille des ménages, elle diminue des nantis aux plus pauvres et on peut noter que celle des très pauvres ne représente que la moitié de la taille de ménages des nantis. Les facteurs de production sont également détenus dans une très grande proportion par les moyens et les nantis.

Il faut aussi noter que peu de ménages disposent de latrines et la plus part de la population défèquent à l'air libre, ce qui constituent un réel danger pour la santé. De même, les

villages jouxtant la mare ne disposent pas de système d'assainissement, notamment pour la collecte des ordures ménagères, qui sont jetées dans des dépotoirs sauvages.

2.6.1. Principales activités économiques

a. Pêche

Quatre principaux villages (Tabalak, Kéhéhé, Fachi et Sawna) pratiquent cette activité sur une période de six (6) mois par an (d'Aout à Janvier). Cependant compte tenu de l'abondance du poisson, la pêche ne sera pas fermée pour cette campagne 2013-2014. La mare est empoissonnée avec plusieurs types de poissons dont les plus dominants sont les Carpes qui représentent 95 % des captures et les Silures 4,5%.

Les pêcheurs sont organisés en coopératives qui elles-mêmes sont coiffées par une coordination. Il y a neuf (9) coopératives dont : 5 à Tabalak, 2 à Kéhéhé, 1 à Fachi et 1 à Tsaouna. Quatre (4) sur ces 9 fonctionnent normalement et sont : Niya, Hadinkay, Dotidjiwo et Madina. La coordination compte environ 230 membres officiels, cependant il y a plusieurs dizaines de pêcheurs clandestins car selon le président de coordination, il y a au moins un pêcheur dans chaque famille de ces quatre villages cités ci-dessus.

Chaque pêcheur gagne en moyenne 10 775 FCFA /jour soit 1 939 500 FCFA/an (pour les six mois de pêche) et la coordination des coopératives gagne 23 850 FCFA par an/pêcheur. Au total la pêche contribue à l'économie locale à la hauteur de 500 940 000 FCFA.

b. Agriculture

L'agriculture pluviale est peu développée compte tenu des faibles pluviométries enregistrées ces dernières années. Ainsi, les produits de cette activité ne permettent même pas de couvrir 1 mois/12 des besoins annuels des ménages. La population s'est alors rabattue sur l'exploitation des terres autour de la mare en y pratiquant des cultures irriguées pendant la période allant d'octobre à Avril.

Selon le Directeur Communal de l'agriculture, une superficie d'environ 954,44 ha est exploitée pour le maraîchage autour de la mare. Cette superficie est repartie en six (6) sites et est exploitée par 5375 maraîchers dont 1267 femmes avec une moyenne de 0,40ha par exploitant. Environ 80% de la superficie est exploitée par les hommes dont 70% sont des adultes de plus de 40 ans. Aussi, faut-il noter que cette représentation des adultes était de plus de 80% des hommes avant la crise Libyenne (expliquer). Les femmes quant à elles travaillent de groupement : en 2011 il y avait 33 groupements de maraîchers femmes et 48 en 2013.

Les principales cultures pratiquées durant la campagne irriguée 2012-2013 sont l'oignon, la patate douce, la pomme de terre, la tomate, le chou et la laitue. Les rendements, les



productions en tonnes et en valeur sont données en annexe. Utilisation des produits chimiques prohibés pour accroître les rendements.

Au total 892,2 ha ont été exploités autour de la mare pour la production de 19742,71 tonnes toutes spéculations confondues, donnant ainsi un produit brut annuel de 5 119 446 439 FCFA.

La pêche et le maraîchage sont deux activités pourvoyeuses de valeur ajoutée. A travers la pêche et le maraîchage, la mare contribue à l'économie de la commune à hauteur de cinq milliards six cent vingt millions trois cent quatre-vingt-six mille quatre cent trente neuf (5 620 386 439) FCFA par an.

c. Elevage

L'élevage est la deuxième activité économique après l'agriculture dans la zone de Tabalak. Cette activité représente une source importante de revenu pour la population. Il apporte un complément aux activités agricoles (fumier). On distingue trois types d'élevage : l'élevage transhumant, l'élevage de case et l'embouche.

La zone dispose d'un cheptel important : 8300 bovins, 14450 ovins, 114980 caprins, 12350 asins, 11498 camelins et 200 équins.

Les principales maladies animales que l'on rencontre dans la commune sont : la pasteurellose, le charbon bactérien, le charbon symptomatique, la clavelée, la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants.

La mare sert de lieu d'abreuvement pour les gros ruminants surtout à partir de septembre lorsque les petits plans d'eau de la zone commencent à tarir. En saison des pluies, compte tenu de l'occupation de l'espace par l'agriculture, la grande majorité des animaux est conduite en transhumance. Seuls les petits ruminants et quelques vaches laitières sont gardés au village. Ils s'abreuvent et font le pâturage autour de la mare. L'embouche des petits ruminants est pratiquée par les femmes.

d. Autres potentiels du paysage

L'artisanat : La commune de Tabalak est reconnue pour ses activités artisanales. Ces activités sont pratiquées à la fois par les femmes et les hommes. On rencontre plusieurs types d'artisans : les cordonniers, les sculpteurs, les tresseuses, les maroquiniers, les tailleurs, etc. Le secteur de l'artisanat est encore au stade de l'informel. La mondialisation recommande de prendre de dispositions pour formaliser l'artisanat et lui donner une place qui est la sienne pour contribuer de manière efficace au développement économique de la zone.

Le tourisme : il s'agit là d'un secteur à fort potentiel économique mais non encore exploité. En effet, son statut de site Ramsar ou zone humide d'importance internationale, sa position

géographique de la mare et sa richesse artisanale constituent des atouts touristiques à exploiter. Vérifier au Ministère du Tourisme si Tabalak fait partie des sites potentiels.

2.6.2. Acteurs de la gestion de l'écosystème de Tabalak

Au vu des multiples services stratégiques qu'offre la mare de Tabalak aux populations environnantes, on distingue plusieurs types d'acteurs dont les intérêts sont souvent divergents.

Les acteurs directs

- **Les agriculteurs** : bien que situés dans une zone où la pluviométrie est erratique, les populations de Tabalak pratiquent majoritairement l'agriculture pluviale. En effet, même les éleveurs se sont sédentarisés. Les cultures pluviales sont pratiquées sur les terres dunaires et les plateaux ;
- **Les maraîchers** : ils occupent les bordures de la mare pour cultiver et creusent les canaux d'aménée de l'eau de la mare vers les parcelles d'irrigation ;
- **Les éleveurs** dont le bétail fait un double usage (abreuvement et pâturage) de la mare et son environnement immédiat surtout en saison sèche ;
- **Les pêcheurs** : ils exercent leur activité dans la mare. La production piscicole est directement liée à la quantité et à la qualité de l'eau de la mare et au comportement des pêcheurs (respect des périodes d'ouverture et de fermeture de la pêche). Faute de moyens de conservation du poisson frais, les pêcheurs sont appuyés dans leur travail par les mareyeuses qui frient ou fument les poissons ;
- **Les autorités communales** qui ont en charge le développement de leur entité administrative donc de la mare et tirent une partie de leurs moyens de fonctionnement et d'investissements à partir des taxes liés à la commercialisation des productions issues de l'exploitation de la mare.

Les acteurs indirects

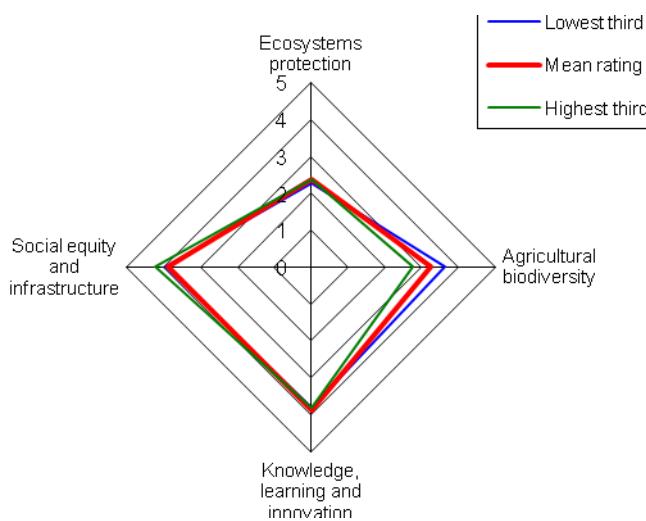
- **Les services techniques de l'Etat**, sont chargés de mettre en œuvre la politique de l'Etat (notamment le respect des lois et règlements sur la gestion des ressources naturelles) au niveau local et assurent la mission d'appui – conseil aux collectivités territoriales et aux populations. Tabalak abrite les services techniques de l'Etat de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Environnement, de la santé et de l'éducation ;
- **Les ONG et Projets de développement** sont de véritables moteurs de développement local. Ils peuvent avoir un ou plusieurs domaines d'intervention, notamment celui de la gestion des ressources naturelles. Ces structures peuvent susciter un changement de comportement des populations rurales à travers les actions de renforcement des capacités et les appuis-conseils qu'elles leur apportent. La liste des ONG et projets intervenant dans le paysage est en annexe ;
- **les autorités administratives (gouvernorat et préfecture)** représentent l'Etat et veillent au respect de toutes les lois et règlements de la République et à l'application de la politique du Gouvernement. Elles s'assurent aussi de la conformité des actions locales aux grandes orientations définies par l'Etat ;

- **Les mécanismes nationaux et locaux de prévention et gestion des crises et conflits** sont des organes légaux (SAP/GC, SP/Code rural, SR/Code rural, COFODEP, COFOCOM) ou formels/informels (Structures locales de gestion des infrastructures collectives et des ressources naturelles) qui ont pour missions principales la prévention et de gestion des crises d'origine naturelles et/ou des conflits entre les exploitants des ressources naturelles. Ils constituent un cadre d'échanges entre les différents utilisateurs des ressources naturelles, de sécurisation foncière et des bonnes pratiques de mise en valeur des ressources naturelles rurales ;
- **les autorités coutumières (Chefs traditionnels, chefs religieux, les leaders d'opinion)** sont les interlocuteurs et les collaborateurs directs et permanents des autorités administratives en matière de police rurale. Elles sont une instance traditionnelle de régulation sociale jouissant d'une grande autorité morale auprès des populations dont ils ont la charge et leur implication pour toute opération intéressant « leurs populations » favorise sa réussite ;
- **Les guérisseurs traditionnels, les commerçants, les artisans et les handicapés.**

Plusieurs projets, programmes et Organisations Non Gouvernementales (ONG) interviennent dans le paysage. Tous visent le développement à la base. Les domaines d'intervention portent sur le renforcement des capacités des communautés, la construction d'infrastructures diverses, l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base (eau, santé, éducation), la structuration des populations à la base, etc.

2.6.3. Les attentes des acteurs

La fiche des indicateurs de la résilience du paysage socio-écologique de la mare de Tabalak a été administrée aux acteurs directs et indirects lors des ateliers d'évaluation de base. Cette fiche permet d'évaluer la performance des services du paysage et des infrastructures sociales selon ces acteurs à travers le diagramme SELTO ci-dessous.



L'analyse du diagramme SELTO établi à partir des focus-groupe montre la diversité relative des opinions des différents acteurs sur l'évolution des services écologiques du paysage et de la qualité des services sociaux de base (éducation, alimentation en eau potable et santé). Cela a été démontré dans l'écart-type assez élevé enregistré concernant la biodiversité agricole. Ainsi, la tendance est diversement appréciée.

L'agriculture (pluviale et irriguée) et l'élevage constituent les principales activités de subsistance pour la majorité de la population. Elles sont aussi des activités traditionnelles. Les populations perçoivent donc très bien les changements intervenus dans ces domaines surtout avec l'accentuation des effets du changement climatique sur les productions agricoles et fourragères.

Le paysage de Tabalak est caractérisé par une diversité ethnique. L'écrasante majorité de la population est musulmane. La spécificité de Tababak est que malgré les pesantes socioculturelles, les femmes sont entrain d'émerger et de contribuer au développement socio-économique de la zone. En effet, l'intervention des ONG et projets et le contexte social caractérisé par l'exode des hommes, a fait en sorte que les femmes s'organisent et sont plus aptes à développer des activités génératrices de revenus. On compte 51 groupements féminins dans la zone. Les principales activités productives des femmes de Tabalak sont : le maraîchage, l'embouche et l'agriculture pluviale. Elles pratiquent aussi d'autres activités économiques, comme l'artisanat et la fabrication du fromage. Ceci fait que les femmes ont bien exprimé leurs points de vue sur l'état du paysage.

Les populations ont une bonne maîtrise des pratiques traditionnelles des activités agricoles et pastorales, même si ces connaissances sont transmises de père en fils oralement et par apprentissage direct. L'austérité climatique de la zone a fait en sorte que les populations ont développé et adopté avec l'aide des partenaires au développement des stratégies pour s'adapter aux changements du paysage. Certaines de ces stratégies ne sont certes pas durables mais leur permettent tout de même d'atténuer les effets des crises.

Bien que la protection de l'écosystème semble être une préoccupation partagée par tous les acteurs, la croissance démographique et la demande croissante de la société en biens et services naturels dans un contexte de changement climatique font que le paysage n'est pas à même de satisfaire ces besoins. En effet, aujourd'hui il n'y a plus de terres libres à Tabalak. Toutes les terres dunaires et des bas-fonds sont exploités.

Les différentes formes d'accès à la terre dans la zone sont l'héritage, l'achat, le prêt et le gage. Les communautés sont conscientes de la tendance globale à la diminution de la capacité production du paysage et de la perte progressive des savoirs et pratiques traditionnelles.

Les services sociaux de base (santé, école, alimentation en eau) fonctionnent normalement et leurs accès est libre pour toutes les couches sociales. L'alimentation en eau se fait à partir des puits et forages. Cependant, une mini-adduction d'eau potable est en construction. Le village de Tabalak est aussi connecté au réseau électrique national.

III. STRATEGIE PAYSAGE

3.1. Vision

La vision du programme COMDEKS pour la mare de Tabalak est « Faire du paysage de Tabalak une zone où prospère durablement la communauté locale grâce aux services socio-écologiques accrus du paysage et une gestion concertée et durable des écosystèmes productifs ».

L'objectif de COMDEKS est d'assurer la durabilité des productions socio-écologiques des paysages à travers une gestion collaborative adaptive. La gestion adaptive est une série d'actions conçues sur la base du diagnostic du paysage. La gestion collaborative nécessite l'implication de tous les acteurs majeurs du paysage et la prise en compte de leurs préoccupations et savoir-faire.

3.2. Les produits du programme et les indicateurs

Le programme vise à atteindre les résultats suivants :

1. Les composantes du paysage sont restaurées, protégées et gérées durablement ;
2. La diversité ichtyologique et la production piscicole de la mare sont accrues durablement;
3. Les conditions de vie des groupes sociaux du paysage sont améliorées à travers la création et la diversification des activités génératrices de revenus respectueuses de l'environnement et dans un environnement sain ;
4. Les capacités institutionnelles locales pour la gestion rationnelle et durable du paysage sont renforcées

La mise en œuvre du programme pays de stratégie du paysage COMDEKS aura 4 principaux produits avec des indicateurs y relatifs :

Produit 1 : Les composantes du paysage sont restaurées, protégées et gérées durablement

Indicateur 1.1 : Superficies de terres récupérées (plateaux, glacis, versants et dunes)

Indicateur 1.2 : Superficies de plan d'eau traité (faucardage et berges traitées)

Indicateur 1.3 : Nombre (%) de personnes ayant adopté les technologies et pratiques ancestrales durables

Produit 2 : La diversité ichtyologique et la production piscicole de la mare sont accrues durablement

Indicateur 2.1 : Méthodes modernes de production et de conservation des poissons

Indicateur 2.2 : % de pêcheurs ayant adoptés les méthodes conventionnelles de capture

Produit 3 : Les conditions de vie des groupes sociaux du paysage sont améliorées à travers la création et la diversification des activités génératrices de revenus respectueuses dans un environnement sain

Indicateur 3.1 : Augmentation des revenus des ménages vulnérables (très vulnérables et moyennement vulnérables)

Indicateur 3.2 : Nombre et type d'activités / entreprises génératrices de revenus ou sources alternatives de revenus introduites et adoptées

Produit 4 : Les capacités institutionnelles locales pour la gestion rationnelle et durable du paysage sont renforcées

Indicateur 4.1 : Nombre d'institutions (unions, groupements ou associations) de gestion du paysage créées ou redynamisées

Indicateur 4.2 : Nombre ou type de plans, programmes, projets ou accords pour la gestion du paysage agréés ou mis en oeuvre

Indicateur 4.3 : Nombre de leçons et bonnes pratiques capitalisées dans le cadre du programme COMDEKS

3.3. Typologie des projets à base communautaire qui peuvent être financés

3.3.1. Exemple des projets éligibles

Dans le cadre du renforcement de la capacité productive du paysage, les projets qui peuvent faire l'objet de financement devront porter sur : les activités de conservation et de restauration des terres sur les différentes unités écologiques du paysage, la restauration et la protection de la mare, l'application des technologies durables et écologiques d'exploitation et de gestion des ressources naturelles et exotiques (espèces envahissantes), les activités d'amélioration de la biodiversité végétale et aquatique, la création d'activités génératrices de revenu pour les ménages, la communauté et les groupes sociaux, le renforcement des capacités des acteurs.

Compte tenu de l'état de dégradation avancée des unités écologiques du paysage ayant entraîné la diminution de leur productivité, le programme COMDEKS favorisera les projets visant la diversification des méthodes culturelles (techniques agroforestières, *paillage*, semences améliorées, *l'agriculture de conservation*, *l'amélioration de la gestion de l'eau des pluies et d'irrigation*), des techniques de production et conservation de la biodiversité végétale et aquatique et des techniques d'exploitation durable des produits forestiers ligneux et non ligneux. La priorité doit être donnée aux technologies préservatrices de l'environnement et facilement appropriables par les communautés. Les activités doivent aussi avoir un impact à court ou moyen terme positif sur l'amélioration du bien-être individuel et collectif des communautés du paysage. L'identification des actions doit être aussi faite en concertation avec les acteurs.

3.3.2. Critères de choix des projets

Conformément aux directives de COMDEKS seules les organisations non-gouvernementales (ONG) et les organisations communautaires de base (OCB) peuvent bénéficier du financement COMDEKS. Les ONG et OCB basées dans les départements d'Abalak, de Keita et de Tahoua seront encouragées à soumettre les projets. Les procédures de sélection, de décaissement, de sélection, d'exécution et de suivi des projets COMDEKS seront conformes à celles du Programme de micro financements du FEM.

Les propositions de projets doivent :

- Contribuer à la réalisation de la vision de l'Initiative Satoyama à travers la mise en œuvre d'un ou des produits contenus dans le Programme Niger COMDEKS sur la stratégie du paysage,
- Augmenter la résilience et la durabilité du paysage face aux effets du changement climatique et à la pression anthropique,
- Renforcer les bonnes pratiques de gestion, d'utilisation et de protection des ressources naturelles,
- Améliorer les revenus des communautés du paysage à travers le développement d'activités socio-économiques basées sur les ressources locales,
- Contribuer à une meilleure prise en compte du genre dans les activités de gestion des ressources naturelles,
- Renforcer le partenariat entre les communautés et les acteurs au développement (ONG, Projets),
- Prendre en compte la contribution (en nature ou en espèces) des communautés bénéficiaires dans la réalisation des activités.

IV. PLAN DE SUIVI ET EVALUATION DU PROGRAMME

Le CNP du PMF/FEM du Niger établira un rapport trimestriel à l'attention de l'Unité de gestion du Projet COMDEKS sur l'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie pays selon le format en vigueur pour les projets du PMF/FEM. Ces rapports doivent inclure les aspects genre dans la description des résultats et impacts, et se focaliser sur les réussites, les leçons apprises, les opportunités et les bonnes pratiques.

Suivi des indicateurs SEPL : les indicateurs SELP mesurés durant l'étude de référence seront suivis annuellement. Une évaluation finale des indicateurs SELP sera organisée à travers un atelier qui sera financé. Cela servira d'évaluation finale du Programme pays de la stratégie du paysage.

Indicateurs des projets individuels : Chaque projet identifiera un produit spécifique du programme dont il contribuera à atteindre et suivra les indicateurs y relatifs. Les rapports périodiques des bénéficiaires des projets permettront la mise à jour des indicateurs globaux du programme. Le suivi des indicateurs des projets sera aligné sur celui des indicateurs COMDEKS.

Plan de suivi et évaluation des projets individuels

Les standards minima suivants devront être appliqués pour le suivi et l'évaluation des projets individuels financés dans le cadre du programme COMDEKS :

- **Visites ex-ante** : L'équipe de gestion du projet devra entreprendre des visites ex-ante (missions de pré-évaluation) pour vérifier la conformité du document du projet soumis par l'ONG, avant son approbation par le CNP/PMF/FM et avant la signature du protocole d'entente entre le partenaire d'exécution et le bénéficiaire.
- **Visites de suivi sur le terrain** : Chaque projet doit être visité au moins une fois dans sa durée : à la réception du premier rapport d'étape des organisations bénéficiaires et au cours de l'année suivante. Les membres du CNP possédant une expertise pertinente dans les domaines techniques liés au projet peuvent se joindre à ces visites.
- **Les rapports d'étape** : Les organisations bénéficiaires doivent soumettre des rapports semestriels à la CN du PMF/FEM ainsi qu'un rapport financier. Une prévision des ressources nécessaires à la phase suivante doit être soumise par le Coordonateur National du PMF/FEM comme condition pour le versement du prochain acompte.
- **Rapport final du projet** : Les organisations bénéficiaires doivent soumettre un rapport final résumant les avantages mondiaux et d'autres résultats obtenus,

les extrants, les produits et les leçons apprises. Le rapport final devrait également inclure un état financier final complet.

Cette stratégie sera revue chaque année lors de la réunion du Comité consultatif qui se tiendra entre le Comité national de pilotage du PMF / FEM et les membres de plate-forme WETO. Des modifications seront apportées si nécessaire pour assurer l'amélioration du processus de mise en œuvre.

V. PLAN DE GESTION DES CONNAISSANCES

L'apprentissage et le partage d'informations font partie des principales composantes du programme COMDEKS. Il est attendu que chaque organisation bénéficiaire contribue à la production et à la documentation des meilleures pratiques et des leçons apprises. Ainsi, il est nécessaire que chaque projet communautaire affecte une partie de son budget pour la production de connaissances spécifiques qui seront développées pour résumer les leçons tirées des activités proposées.

Le type de produits de connaissances qui seront développées directement par le bénéficiaire et par la Coordination Nationale du PMF/FEM avec le soutien du Coordonnateur du projet COMDEKS, comprendra:

- un bulletin semestriel qui sera distribué à toutes les parties prenantes, y compris la communauté des donateurs ;
- Les études de cas / Publications sur les leçons apprises, les meilleures pratiques et les expériences nouvelles à partager avec les autres pays de COMDEKS (doivent être produites chaque année). Le type d'études de cas seront déterminés lors de la mise en œuvre du projet.
- Note aux décideurs ;
- Brochures et des affiches (posters) ;
- Voyages d'études pour les principales parties prenantes, y compris les médias et les échanges entre les pairs ;
- Vidéos et photo stories (témoignages)

La Coordination du PMF/FEM encouragera la participation des organisations bénéficiaires aux évènements (foires, cérémonies, conférences, etc.) régionaux et nationaux sur la gestion participative des ressources naturelles et la résilience des écosystèmes.

Influence de la politique



Des tables rondes annuelles pourront être organisées par la Coordination du PMF/FEM avec les décideurs politiques, les partenaires au développement (intervenant dans le domaine de la gestion des ressources naturelles) et les autorités traditionnelles au niveau régional pour partager les leçons tirées du projet COMDEKS. Des mémorandums seront issus de ces tables rondes et pourront être soumis aux organismes et bailleurs de fonds. A l'issue des tables rondes, il sera rédigé un mémorandum à l'intention des organismes sectoriels pertinents.

Mise à l'échelle et réPLICATION

Les bonnes pratiques et les leçons tirées de la mise en œuvre du Programme COMDEKS doivent être utilisées par la Coordination du PMF/FM pour améliorer son intervention. Au delà, la Coordination du PMF/FEM devra faire connaître les résultats du Programme pays COMDEKS en vue de leur réPLICATION sur les écosystèmes similaires du pays ou de la sous-région, voir d'autres continents. A la fin du programme, une journée « zoom sur Tabalak » sera organisée par la Coordination du PMF/FEM à l'intention de tous les donateurs, des décideurs politiques, de la presse et les autres parties prenantes pour constater les résultats du programme. Une documentation sur les meilleures pratiques sera préparée et partagée aux participants.

Recommandation

La réalisation du plan de suivi et évaluation du programme et de celui de gestion des connaissances dépendra surtout des moyens financiers qui seront mis à la disposition de la Coordination nationale du PMF/FEM. Nous recommandons de ce fait que la Coordination de COMDEKS prévoit des fonds à cet effet.



Annexe 1 : Matrice du programme pays

Hiérarchie des objectifs	Indicateurs clés de performance	Suivi et évaluation	Acteurs	Observations critiques
Vison du Programme : Faire du paysage de Tabalak une zone où prospère la communauté locale grâce aux services socio-écologiques accrus du paysage et une gestion concertée et durable des écosystèmes productifs	- Augmentation de la biodiversité végétale et animale du paysage	- Enquêtes socio-économiques - Etudes spécifiques - Rapports indépendants	- Communautés locales - Autorités traditionnelles et communales - Etat - COMDEKS - PMF/FEM - Partenaires au développement (ONG, Projets)	- Collaboration effective des acteurs - Bonne sécurité dans la zone
Objectif du programme : Promouvoir la restauration et la gestion durable des ressources naturelles du paysage pour augmenter le bien-être des communautés locales et la diversification des activités génératrices de revenus	- Les revenus générés par la mise en œuvre du programme sont améliorés	- Rapports des projets - Compte-rendu des bénéficiaires - Rapports de suivi - Rapports indépendants	- Communautés bénéficiaires - ONG bénéficiaires CNP/PMF/FEM	- Participation effective des communautés - Implication des autorités locales - Compétence des ONG bénéficiaires
Produit 1 : Les composantes	- Superficies de terres récupérées (y)	- Rapports des projets	- Communautés	- Les paysans sont prompts à



Hiérarchie des objectifs	Indicateurs clés de performance	Suivi et évaluation	Acteurs	Observations critiques
du paysage sont restaurées, protégées et gérées durablement	<ul style="list-style-type: none"> - compris dunes) - Superficie de plan d'eau traitée (faucardage, désensablement) - Nombre (%) de personnes ayant adopté les technologies et pratiques nouvelles et ancestrales durables 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de suivi - Rapports indépendants 	<ul style="list-style-type: none"> - bénéficiaires - ONG bénéficiaires - CNP/PMF/FEM - Services techniques communaux 	<ul style="list-style-type: none"> - adopter les technologies et pratiques - Concertation entre éleveurs et agriculteurs
Produit 2 : La diversité ichtyologique et la production piscicole de la mare sont accrues	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodes modernes de production et de conservation des poissons - % de pêcheurs ayant adoptés les méthodes conventionnelles de capture 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports des projets - Rapports de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> - Pêcheurs - ONG - CNP/PMF/FEM - Service communal de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation effective des pêcheurs - Bonne volonté des pêcheurs - Fonctionnalité de la coopérative des pêcheurs
Produit 3 : Les conditions de vie des groupes sociaux du paysage sont améliorées à travers la création et la diversification des activités génératrices de revenus dans un environnement sain	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des revenus des ménages vulnérables (très vulnérables et moyennement vulnérables) - Nbre et type d'activités / entreprises génératrices de revenus ou sources alternatives de revenus introduites et adoptées 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquêtes socio-économiques - Etudes spécifiques - Rapports indépendants 	<ul style="list-style-type: none"> - Communautés bénéficiaires - Commune - ONG - CNP/PMF/FEM 	Les communautés adhèrent au programme
Produit 4 : Les capacités institutionnelles locales pour la gestion rationnelle et durable du paysage sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'institutions (unions, groupements ou associations) de gestion du paysage créées ou redynamisées - Nombre ou type de plans, programmes, projets ou accords pour 	Rapport final	<ul style="list-style-type: none"> - Communautés bénéficiaires - Commune - ONG - CNP/PMF/FEM - Services techniques 	Bonne collaboration de tous acteurs impliqués dans le programme



SATOYAMA
INITIATIVE



Japan Biodiversity Fund



Hiérarchie des objectifs	Indicateurs clés de performance	Suivi et évaluation	Acteurs	Observations critiques
	<p>la gestion du paysage agréés ou mis en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none">- Nombre de leçons et bonnes pratiques capitalisées dans le cadre du programme COMDEKS		communaux	

Annexe 2 : Indicateurs de progrès

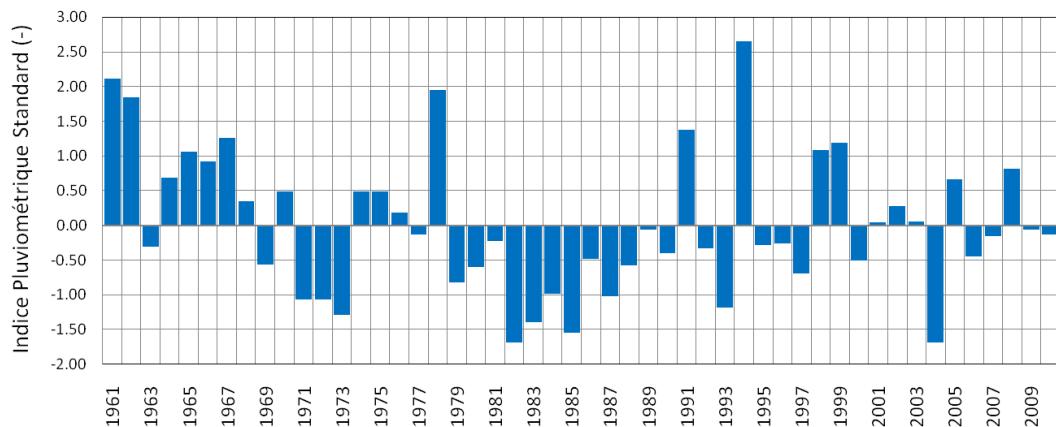
Indicateurs clés de performance	Conditions initiales	An 1	An 2
Indicateur 1.1 : Superficies de terres récupérées	Plateaux : 260 ha Dunes : 161 ha		
Indicateur 1.2 : Superficie de plan d'eau traitée (faucardage, désensablement)	50 ha		
Indicateur 1.3 : Nombre (%) de personnes ayant adopté les technologies modernes et pratiques ancestrales durables	0		
Indicateur 2.1 : Méthodes de production et de conservation de poissons	0		
Indicateur 2.3 : % de pêcheurs ayant adoptés les méthodes conventionnelles de capture	200 tonnes / an 3 espèces		
Indicateur 3.1 : Augmentation des revenus des ménages vulnérables (très vulnérables et moyennement vulnérables)	<u>Très pauvre</u> : 1 asin <u>Pauvre</u> : 2 ovins, 2 caprins et 2 asins		
Indicateur 3.2 : Nombre et type d'activités / entreprises génératrices de revenus ou sources alternatives de revenus introduites et adoptées	0		
Indicateur 4.1 : Nombre d'institutions (unions, groupements ou associations) de gestion du paysage créées ou redynamisées	9 coopératives de pêcheurs		
	48 groupements féminins dont 25 fonctionnels		
	1 groupement masculin		
Indicateur 4.2 : Nombre ou type de plans, programmes, projets ou accords pour la gestion du paysage agréés ou mis en œuvre	1		
Indicateur 4.3 : Nombre de leçons et bonnes pratiques capitalisées dans le cadre du programme COMDEKS	0		



Annexe 3 : Bibliographie

1. Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte contre la désertification, 2010 : Projet intégré de mise en valeur des ressources de la mare de Tabalak. 73 pages
2. International Institute for Sustainable Development (IISD), 2012 : Evaluation des risqué climatiques sur la mare de Tabalak. 103 pages
3. Projet de lutte contre la pauvreté (LUCOP), 2009 : Etude sur la mise en place des mécanismes de gestion concertée et durable autour de la mare de Tabalak. 87 pages
4. Commune rurale de Tabalak, 2010 : Plan de développement communal de Tabalak 2010 – 2014. 109 pages

Annexe 4 : Principales caractéristiques climatiques du paysage



Variation interannuelle de l'Indice pluviométrique standardisé à Tahoua

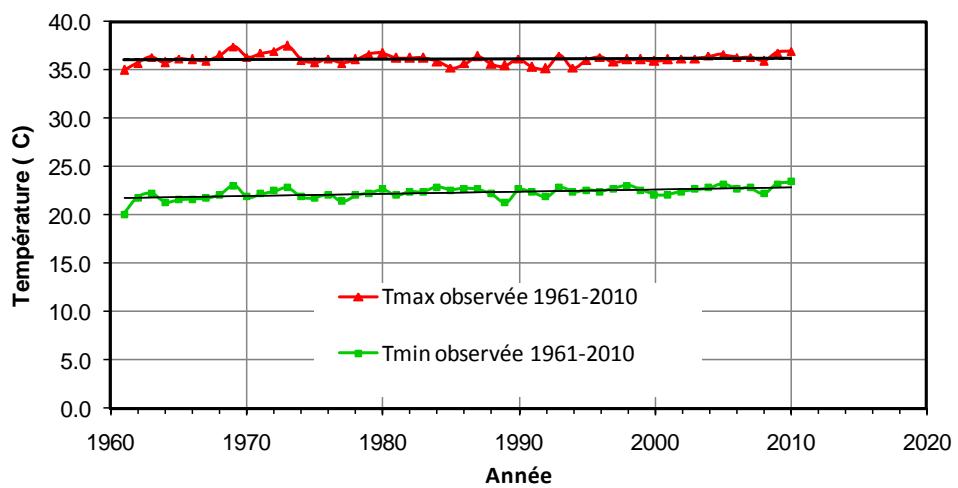
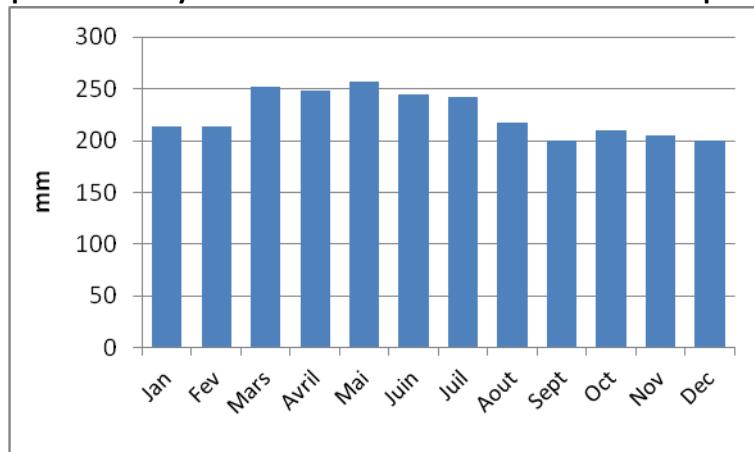


Figure 1 : Températures moyennes annuelles observées à Tahoua sur la période 1961-2011



Evapotranspiration mensuelle (mm) à Tahoua de 1977 à 2004
(Source de données : DMN-Niger, 2010)

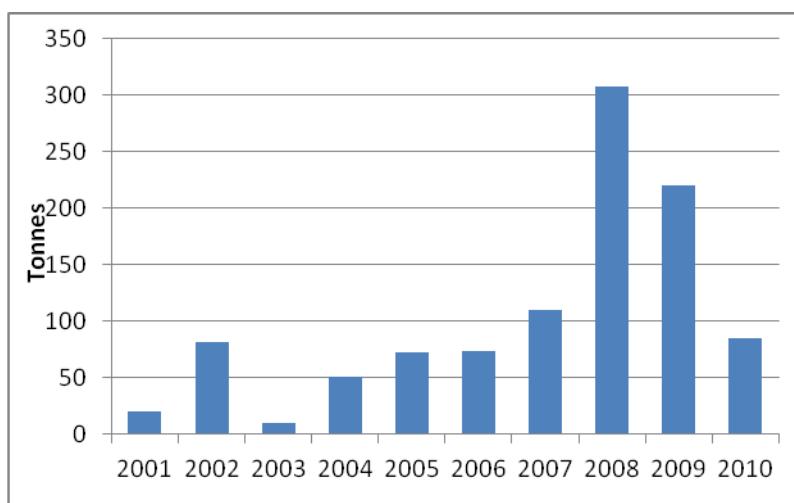
Annexe 5 : Caractéristiques socio-économique des ménages

Catégories	Proportion (%)	Taille ménage	Superficie Cultivée (ha)	Mode de possession de la terre	Durée de la production	Bétail
Très Pauvre	40	5	1	Héritage / Prêt	20 à 30 jours	Ovin : 0 Caprin : 0 Asine : 1
Pauvre	31	10	2	Héritage / Prêt	3 mois	Ovin : 2 Caprin : 2 Asine : 2
Moyen	21	15	4	Héritage / Achat / Location	4 mois	Bovin : 20 Ovin : 10 Caprin : 10 Asine : 5
Nanti	8	17	6	Héritage / Achat / Location	6 mois	Bovin : 50 Ovin : 20 Caprin : 30 Asine : 7

Annexe 6 : Contribution économique de la pêche et de la capture

Contribution économique en 2013 (de juin à septembre)

Période	Espèces de poisson (Kg)		Gain (FCFA)	
	Carpe	Silure	Pêcheur	Coopérative
Jour	47	3	10775	1325
Mois	1410	90	323250	39750
Année	8460	540	1939500	238500
Total Tabalak/an	1 945 800	124 200	446 085 000	54 855 000



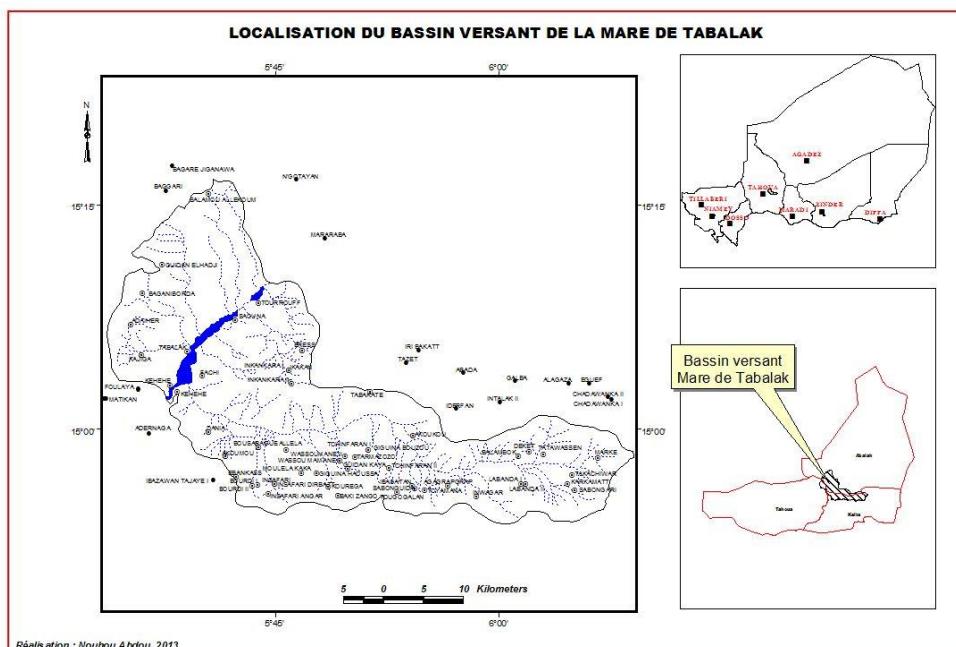
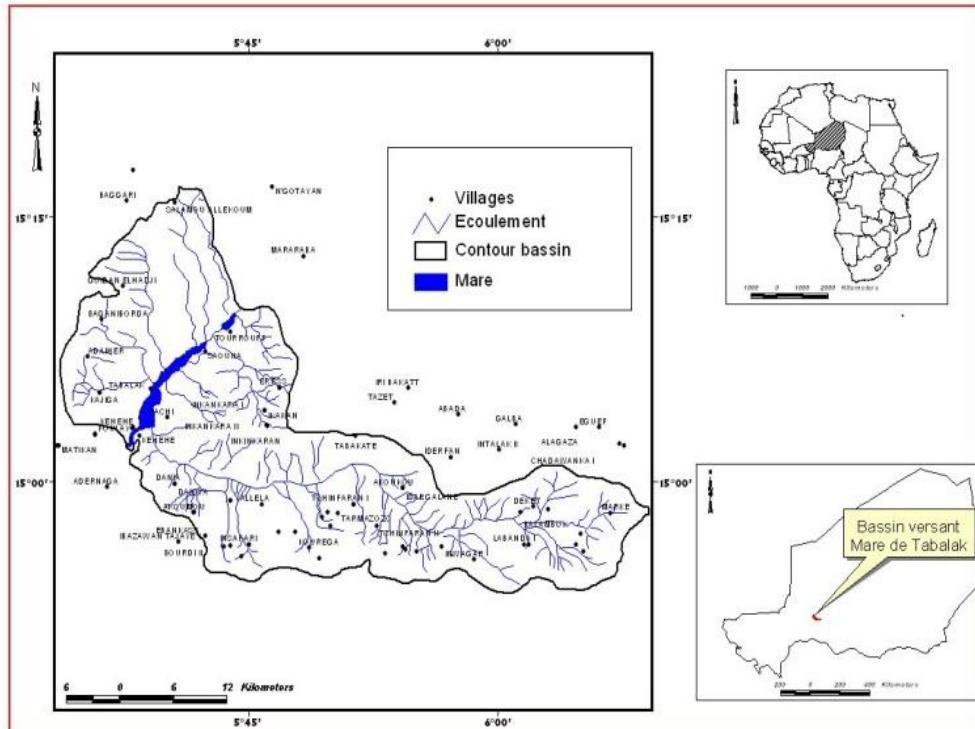
Evolution des captures (de 2001 à 2010)



Annexe 7 : Partenaires au développement de Tabalak

Partenaires	Domaines d'intervention
Programme pour la promotion de l'Agriculture Productive (PromAP) / GIZ	Appui à la petite irrigation
SAREL (Financement Belge)	Appui à l'élevage et à la sécurité alimentaire
Programme Alimentaire Mondial (PAM)	Sécurité alimentaire en appuyant les ménages
UNICEF	Multi-sectoriel
Programme paludisme	Santé
Programme SIDA	Santé
Programme d'Actions Communautaires	Multisectoriel
PDDE	Education
TDS	Santé
Médecin du monde	Santé et nutrition
Cellule Crise alimentaire (CCA)	Sécurité alimentaire
ONG- HAOURINDE	Elevage
ONG – TATALI	Alphabétisation / AGR
ONG-MERCY CORPS	Décentralisation/ formation jeunes
ONG/UFP/APL/ZP	Sécurité alimentaire
ONG-IRD	Agriculture/Elevage/Environnement/Nutrition
ONG-TANAKRA	Hydraulique/ Sécurité alimentaire
Association TIMIDRIA	Clinique juridique
ONG-ADEKOUL	Alphabétisation / AGR
ONG-TANAT	Multisectoriel
ONG-ARIDEL	Appui conseil et planification
OSI-IELD	

Annexe 8 : Bassin versant de la mare de Tabalak



Réalisation : Nouhou Abdou, 2013

Annexe 9 : Villages du bassin versant de la mare de Tabalak

Nom	Autre nom	Statut	Effectif population
Aakoumoutt		Village administratif	747
Adaiher		Hameau	413
Akoukou	Groupement	Village administratif	833
Akoumou		Village administratif	315
Allela		Village administratif	750
Baganiborda		Hameau	215
Baki Zango		Hameau	210
Balambok		Village administratif	733
Bourdi I		Village administratif	1267
Bourdi II	Bourdi Fara	Village administratif	1242
Bousarague		Village administratif	1593
Boussarague		Village administratif	2700
Dania	Dania Gao	Village administratif	625
Daniya		Village administratif	217
Deket		Hameau	223
Ebankass		Village administratif	707
Eress		Village administratif	75
Eress		Point d'eau	75
Fachi		Village administratif	707
Giguina Bouzou		Village administratif	227
Giguina Haoussa		Village administratif	1117
Guidan Elhadji		Village administratif	80
Guidan Kaya	Inamagarawa	Village administratif	147
Idargalane	Akoukou	Village administratif	833
Ikakan		Village administratif	434
Inkankara I		Village administratif	1170
Inkankara II		Village administratif	478
Inkinkaran		Village administratif	819
Insafari		Village administratif	rattaché à I. Angar
Insafari Angar		Village administratif	1384
Insafari Dirbatt		Village administratif	3747
Inwagar		Village administratif	1031
Kajiga		Village terroir	360
Karkamatt	Karkamat Tawaje	Village administratif	1352
Kazigo		Village terroir	57
Kéhéhé 2		Village administratif	rattaché à Kéhéhé

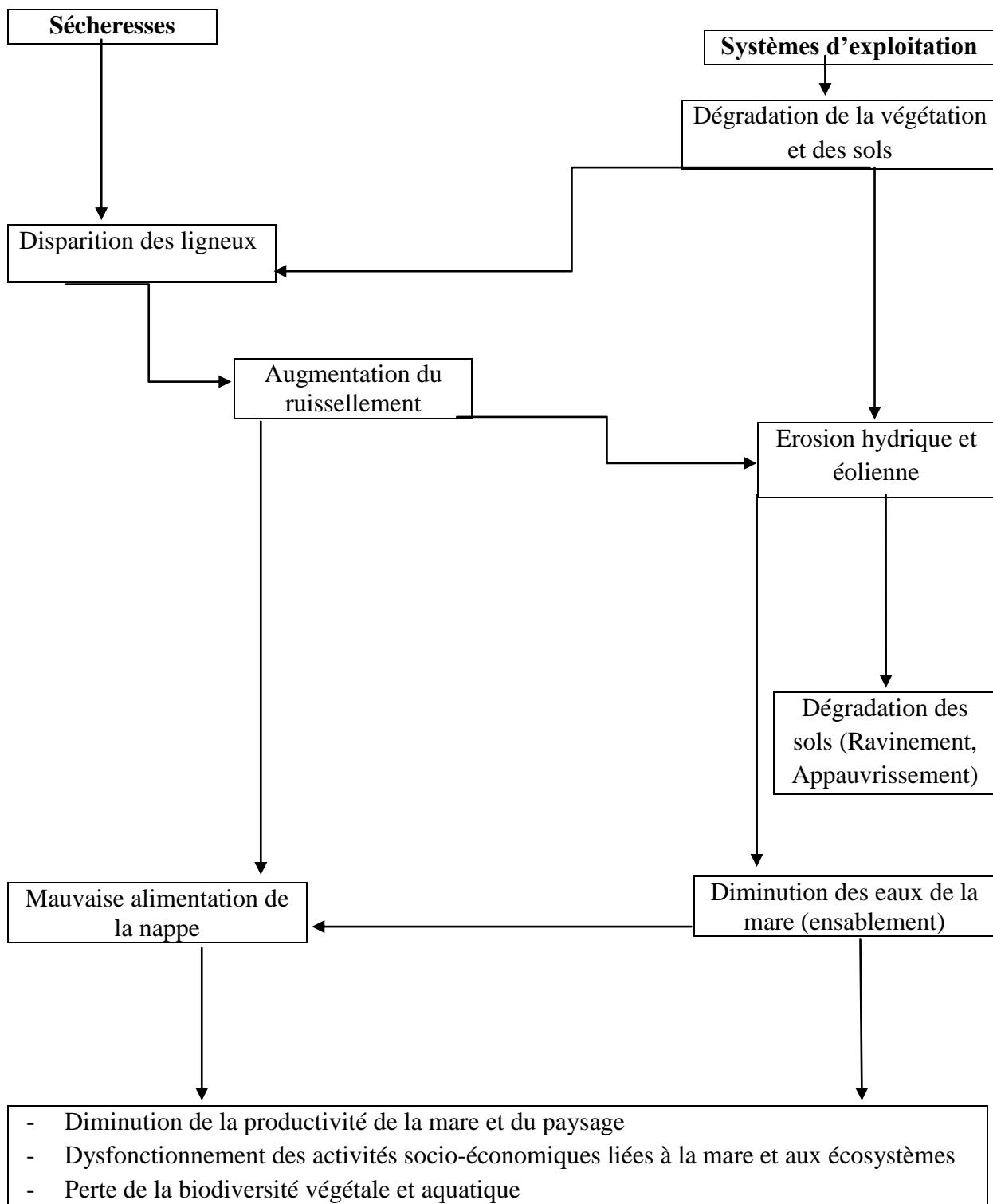
Nom	Autre nom	Statut	Effectif population
Kéhéhé 3		Hameau	333
Kéhéhé 1		Village administratif	45
Kourega		Village administratif	1230
Labanda I		Village administratif	1415
Labanda li		Village administratif	575
Loudou Agagrapgrap		Village administratif	780
Loudou Ibagatan		Village administratif	1518
Loudou Sabonguida	Tsakaya	Village administratif	255
Loudou Tougogalan	Toudokal	Village administratif	548
Loudou Toyamana	Loudou Makada	Village administratif	1130
Marke		Hameau	182
Moulela Kaka		Village administratif	988
Sabongari		Hameau	63
Salamou Allekoum		Village administratif	280
Saouna		Village administratif	480
Tabakate		Village administratif	450
Tabalak		Village administratif	1385
Takachiwar	Karkamat	Village administratif	573
Tarmazozo		Village administratif	144
Tatawassen		Village administratif	411
Tchinfaran I		Village administratif	512
Tchinfaran li		Village administratif	386
Tourrouff		Hameau	410
Wassou Mamane I		Village administratif	617
Wassoumane li		Village administratif	365
TOTAL			41958

Source : INS, 2001

Annexe 10 : Schéma simplifié du fonctionnement actuel du paysage

Facteurs climatiques

Facteurs anthropiques



Annexe 11 : Quelques images de la mare de Tabalak





Annexe 12 : Quelques images des entretiens communautaires



Vue de l'assemblée générale communautaire devant le siège de la mairie de Tabalak



Entretien avec les femmes maraîchères



Entretien avec les guérisseurs traditionnels



Entretien avec les hommes



Entretien avec les handicapés



Entretien avec les agriculteurs



Entretien avec les artisans



Entretien avec les éleveurs



Entretien avec les conseillers communaux